

Présence Juive dans l'Yonne à travers les toponymes

La littérature rabbinique de la France du Nord, dont bon nombre d'ouvrages se trouvent à la Bibliothèque Nationale, a fait également émerger le vécu de ces communautés juives. Outre les tosafot (compléments) qui affinaient les ordonnances du Talmud, les "*Takkanot*" (Responsa) répondaient avec beaucoup d'acuité aux attaques des synodes ecclésiastiques et au procès intenté au Talmud par Louis IX. Parmi les auteurs hébraïques, les tosafistes prirent une place des plus importantes mais d'autres, comme Joseph Haccohen ou Nathan l'Official, permirent de situer l'emplacement de beaucoup de communautés Juives médiévales grâce à leurs élégies. Les chartes et les layettes et plus particulièrement les documents alfonsins recensèrent dans des centaines de communes, des "*rues aux juifs*", "*de la juiverie*" ou "*de la synagogue*", mais aussi des chemins, pas, prés, champs, herbages "*aux juifs*" ou "*aux juives*", dont certains remontant à l'époque romaine. En Alsace il n'y a pas seulement des "*rue des juifs*" mais de nombreux autres toponymes évoquant le judaïsme: rue des païens, rue des rabbins, lieux-dits "*Baraque des juifs*", *Judenhut*, *Judenweg*, *Judenhoff*, ... Chaque lieu a son histoire. Parfois une simple déformation de l'appellation. Le plus souvent dans les villes où ont habité des juifs, ce sont les endroits où la synagogue se trouvait. Mais pas forcément la plus récente. En revanche, très souvent, il y a des noms évoquant le Judaïsme dans des zones sans Juif, historiquement. Mais ce sont souvent des lieux fréquentés par les colporteurs qui parcouraient d'énormes distances à pied. Il faut aussi savoir qu'en Alsace, les Juifs se regroupaient dans des quartiers juifs, mélangés pourtant aux locaux, pour des raisons de facilité d'accès aux services. Et donc certaines "*Rue des Juifs*" témoignent de cette habitude. D'après les estimations en démographie, les communautés juives en France purent compter jusqu'à 100 000 habitants à la fin du XIIIe siècle. Malheureusement ces communautés ont presque toutes disparu à la fin du Moyen- Âge à cause des édits d'expulsion dont les prémices furent mises en place par Dagobert. La première expulsion, ordonnance prise par Philippe-Auguste en 1182, inaugura la sinistre litanie des bannissements des Juifs français jusqu'en 1394.

Depuis la période romaine des historiens ont pu identifier une présence juive dans ce qui est aujourd'hui le département de l'Yonne. La situation géographique de cette région a permis un immense trafic des marchandises importées ou créées sur place. Les réseaux routiers et fluviaux ont véhiculés les produits agricoles ou manufacturés des proches ou lointaines contrées de l'Empire romain. Ces différents commerces ainsi que la création de nombreux produits artisanaux ont permis l'implantation d'individus ou de communautés juives auprès des cours d'eau de ce grand département. De nombreuses villes ou villages passèrent à travers les siècles sous la coupe royale, comtale ou ducal ou bien encore du clergé. Dans beaucoup de ces lieux on retrouve une présence juive en ville haute, en ville basse, près des murailles, près des tanneries, près des Léproseries, etc. De nombreux toponymes furent utilisés pour marquer cette vie juive médiévale que l'on retrouvera beaucoup dans l'Yonne qui fut selon les époques terre du roi, terre de Bourgogne ou terre de Champagne. L'histoire des Juifs dans ce département est aussi marquée par la

présence de "synagoga" ou statues représentant des juifs ainsi que des "Arbres de Jessé". Partons à la recherche de ces sites perdus :

Sens (Yonne)

Des "Rue de la Grande Juiverie", "Rue de la Petite Juiverie" et "Rue de la Synagogue" à Sens.



Agedincum Senonensium ou "*Civitas Senonum*" ou simplement Senones en Latin. En vieux français Sanz, Sans ou Sens. Chef-lieu d'arrondissement du département de l'Yonne. La ville fut la métropole de Senones et longtemps Paris ne fut qu'un évêché dépendant de Sens. De là sa richesse en monuments: sa cathédrale, le Palais de l'Officialité, l'Archevêché, l'Eglise Saint-Savinien, l'église Saint-Maurice, l'église Saint-Jean et l'église Saint-Pierre-le-Rond. L'existence d'une communauté juive à Sens fut attestée dès le VIème siècle. Selon la Chronique d'Odoran, Anségise, archevêque de Sens, primat de l'Eglise de toute la Gaule, expulsa au IXème siècle les Juifs de cette ville: "*Ansegisus, postquam primatum totius Galiae obtinuit, et superna moderatione secundus Papa appellari meruit, Judaeos certa de causa et moniales ab urbe Senonica expulit, et ne ulterius in ea habitaculum manendi haberent, sub anathematis jugulo interdixit.*" Est-ce à cause de l'invasion normande de 876 que les Juifs furent expulsés de Sens ou pour avoir regardé de trop près les nonnes qui furent expulsées en même temps qu'eux ? Toujours est-il que l'archevêque portait alors le titre de Vicomte de Sens et exerçait le

pouvoir souverain sur la ville. En 1012, Renaut, Comte de Sens, converti au Judaïsme, ordonna à tous les siens de l'appeler "*Roi des Juifs*". En 1146, le roi Louis VII autorisa officiellement les Juifs à résider à Sens. La Communauté s'était groupée autour des rues de la Grande et de la Petite Juiverie et le chroniqueur local assure que cette petite communauté avait reçu l'autorisation de bâtir une synagogue et d'avoir un cimetière :

- Rue de la Petite Juiverie : Dans l'ouvrage de M. Porée sur l'"Histoire des rues et des maisons de Sens" 1920 il est expliqué que : "Au XVe siècle la rue de la Petite Juiverie est qualifiée "ruelle par où l'on va de la Grand Rue à Saint Maismin" (Source : Archives Départementales H 308 f°5). Sa dénomination actuelle apparait dans les censiers du XVIe siècle. Il est donc possible que l'appellation de la "Petite Juiverie" lui ait été donnée par analogie en raison du voisinage de la rue de la "Grande Juiverie" et qu'elle n'ait jamais été le séjour des Juifs qui étaient nombreux dans la Grande Juiverie.

-Rue de la Grande Juiverie : C'était au Moyen-Âge la "*Judería*", le vieux "*Judeorum*", la rue aux Juifs. Au dire d'un auteur anonyme du XVIIe siècle (AD 89 source : H 304 feuillet) elle se serait aussi appelée anciennement rue Blanchard le Teigneux (1234), ruelle "*jearie*" en 1285 et rue de la Juerie en 1286.

- Rue de la Synagogue : Elle s'appelait avant 1586 : rue du Grenier à sel ou rue Brûlée. Rue de la Juifrie (1586) , rue du Grenier à Sel (1665) (1745),. rue de la Synagogue (1747) puis rue Nonat Fillemin (délibération du 31/03/1900).

C'est à Sens, au XIIIème siècle, que vécurent les Tossafistes Isaac Ben Salomon, Eliezer, Moïse, Nathan, Halévi Ben Yehouda, et le prestigieux talmudiste Simon Ben Abraham (surnommé le Prince de Sens), dont l'autorité s'étendit sur toute la France du Nord.

Villeneuve (le-Roi)-sur-Yonne (Yonne)

Une "*Rue des Juifs*".

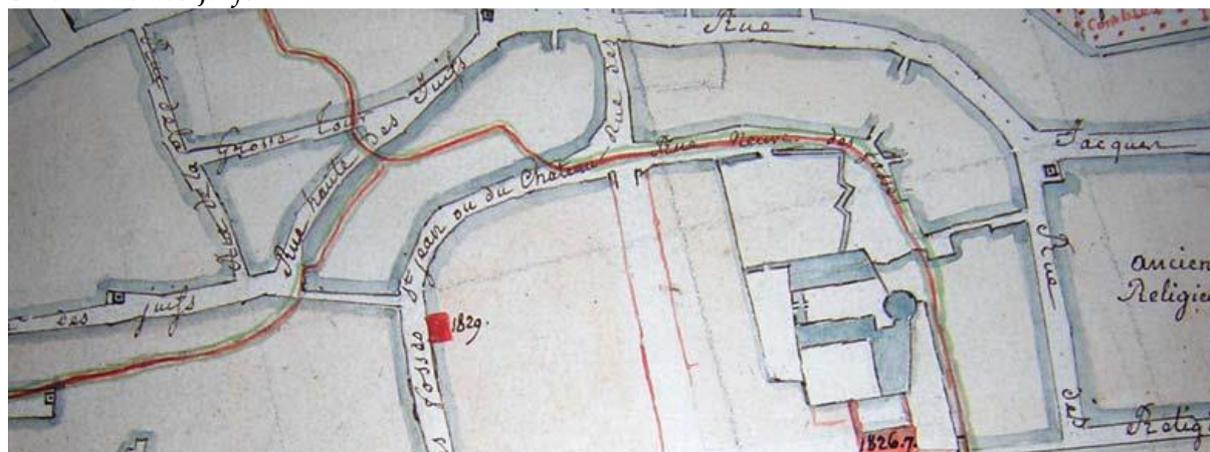


Quai du Commerce ex rue des Juifs.

Selon Henri Gross dans son "Gallia Judaïca", Villanova serait Villeneuve l'Archevêque, en réalité il s'agit de Villeneuve-sur-Yonne. Villeneuve-le-Roi est le type même de ville dépendant directement de l'autorité des souverains capétiens. D'après la tradition cette ville aurait été fondée en 1163 par Louis-le-Jeune dans un endroit où habitaient des Juifs et des Léproux. Selon certains historiens, elle aurait été bâtie dans le courant du XIème siècle et au début du XIIème siècle. Elle ne constituait, qu'en une longue rue, "Villa longa", peuplée de lépreux et de Juifs. Du château construit par Philippe-Auguste, il ne reste que le donjon et la ville a conservé des restes des remparts notamment deux portes dont l'une remonte au XIIème siècle. L'église, commencée sous Saint-Louis, fut achevée en 1530. Le faubourg Saint-Laurent qui s'appelait "Villegolle" était la résidence des juifs et des lépreux à l'époque du Haut Moyen-Âge et jusqu'à la révolution était indépendante et possédait son église son cimetière et son Hôtel Dieu. La mémoire d'une Juiverie à Villeneuve-sur-Yonne resta longtemps sous l'aspect des "Rue des Juifs" et "Rue d'Osias". A Villeneuve-sur-Yonne, la population confondait les Juifs et les Léproux. Jean-Luc Dauphin précisait : "La diffusion de la lèpre et la naissance des maladreries sont bien postérieures au IXème siècle". Alors Gérard Sylvain et Elie Szapiro avançaient dans leur ouvrage : "Les Juifs en terre de France, A travers les cartes postales" : "Là les lépreux et les Juifs furent confondus dans la même opprobre. Chacun des deux groupes portaient sur leurs vêtements un signe d'infamie qui les désignait à la vindicte populaire". Au cours du Moyen-Âge les léproseries se trouvaient souvent près des quartiers juifs et ainsi le langage populaire commun finit par les confondre. Le lépreux, c'est le ladre, et ce mot devint synonyme d'avare, tandis que juif devint l'équivalent d'usurier.

Joigny (89)

Une "Rue des Juifs"



La "Rue des Juifs" à Joigny.



La "Rue des Juifs".

En latin Jovianicum ou Jovinium dans le département de l'Yonne. Le site de Joigny bénéficie d'une avantageuse position stratégique: une croupe faisant saillie en avant du plateau de la forêt d'Othe, dominant la vallée de l'Yonne, importante voie de communication. C'est pourquoi, dès la fin du X^e siècle, fut élevé un premier château-fort. Au pied de celui-ci, se développa un bourg, bientôt protégé par une enceinte dont le tracé est reconnaissable par les "Rue des Juifs" et "Rue de la Tuerie". Autour de ce premier noyau, l'extension de la ville se poursuivit. A l'est, l'actuel quartier Saint-André se développa à partir d'un prieuré clunisien fondé à la fin du XI^e siècle. Le tracé orthogonal de ses rues était typique d'un quartier implanté sur un ancien parcellaire agricole. Dominant la cité, la citadelle était défendue par une enceinte circulaire dont le tracé se reconnaît dans la forme de la "Rue des Fossés Saint-Jean". L'église paroissiale Saint-Jean s'élève au milieu de l'enceinte castrale. Enfin, à l'ouest, le quartier Saint-Thibault rassemblait des artisans et des commerçants autour de l'église. Ces extensions de la ville obligèrent à construire de nouvelles murailles à la fin du XII^e et au XIII^e siècle. Une colonie juive s'installa à Joigny, la "Rue des Juifs" en témoigne. Dès la fin du X^e siècle fut édifié un premier château, attribué à Rainard-le-Vieux, comte de Sens (mort en 996). Au pied de cette fortification, se développa un bourg, bientôt protégé par une enceinte. La "Rue des Juifs" est le seul vestige de la période médiévale de cette communauté. A Joigny, la partie de la rue de la Porte du Bois comprise entre la place du Pilon et le début de la rue des Juifs s'appelait jadis la rue aux Changes, justement dans le prolongement de la rue des Juifs. Exclues des fonctions administratives et de la propriété du sol, les activités des juifs se cantonnaient dans le commerce et les prêts financiers, dont ils eurent le quasi monopole, car les prêts à intérêt étaient mis à l'index par l'église catholique. Au Moyen Age, il y avait en Bourgogne de nombreuses communautés Juives. Il en existait une à Joigny dont les rabbins étaient très écoutés en France. De nombreux maîtres tossafistes étaient originaires de cette ville. Le plus fameux de ces tossafistes

et exégètes furent: Menahem Ben Perez de Joigny (XIIème siècle) et Yom Tov Ben Isaac de Joigny (martyrisé à York en 1190). Ce dernier exhorta les juifs assiégés dans une tour à s'entretuer pour ne pas être pris vivants par les Chrétiens ; il fut surnommé « *le Saint* ». Un des autres maîtres faisant autorité était Samuel ben Jacob. Les juifs avaient été vigneron, cultivateurs et avaient des vignes et des champs, pour lesquels ils payaient le cens au clergé local. Ils furent exclus des fonctions administratives et de la propriété du sol et se cantonnèrent dans les activités commerciales. En 1208, ayant refusé de régler leurs taxes, les Juifs y furent obligés par le Pape Innocent. Après l'expulsion des Juifs de France par l'ordonnance 1394 prise par Charles VI, il ne semble pas qu'il en reste alors à Joigny.



Arbre de Jessé à Joigny en face la "Rue des Juifs".



Ruelle des Juifs

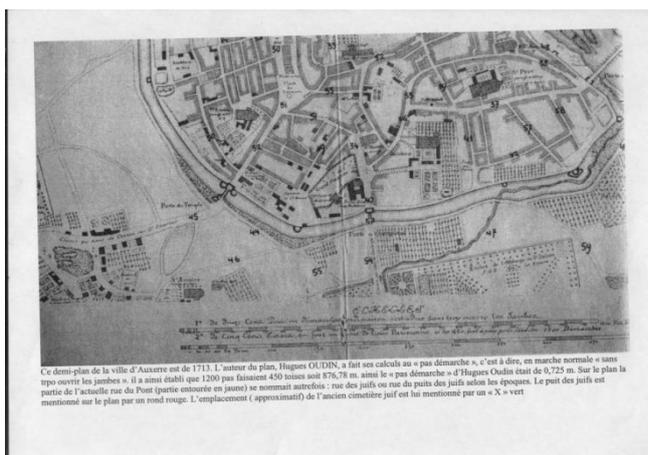


Rue des Juifs.

Au Moyen-Age à Saint-Florentin, Les *''Rue des Juifs''* et *''Ruelle des Juifs''* se trouvaient en dehors des remparts de la Ville, sur le chemin d'accès à la cité qui après y avoir pénétré, y formait la rue principale. On rencontrait des Juifs à Saint-Florentin en 1295. Après l'émeute de 1382, Simon le Pelé, sergent à Paris exécuta le débiteur de Mousse à Vergny-en-Auxerrois (Vergigny) dans l'Yonne, canton de Saint-Florentin. Il y avait une léproserie à Saint-Florentin se trouvant à 3km de la ville. L'un des vitraux de l'église de Saint-Florentin évoque les rapports entre les Juifs et les Chrétiens.

Auxerre (Yonne)

Une *''Rue du Puits-des-Juifs''*.



Plan de la ville d'Auxerre avec la situation de la *''Rue du Puits-des-Juifs''* et du cimetière juif.

Auxerre faisait partie du Sénonais. Pillée par les Huns en 451, prise par les Francs en 486, elle fut le siège d'un comté carolingien qui passa à la maison de Nevers. Elle fut achetée par Charles V mais cédée à la Bourgogne en 1435. Auxerre fut le siège des

Conciles de 578 et 1098. Elle fut la patrie de Saint-Germain, Evêque d'Auxerre; du Patrice Mummolus et des moines Héric et Rémy. Vers 1008, les chroniques racontaient qu'un juif bourguignon fut envoyé vers le Soudan, de Babylone comme émissaire du Roi de France. Raoul Glaber dit que ce fut un serf de Moutiers (diocèse d'Auxerre): "*Videlicet girovagum ... nomine Rothbertum fugitivum utique servum*" et donna pour date 1007. Au Moyen-Age (XIIème siècle) les rabbins d'Auxerre participèrent avec ceux de Sens, de Troyes, de Dijon, de Paris et d'Orléans à des réunions où furent codifiées les décisions religieuses (Takkanot) qui devaient régir la vie des Communautés juifs du Nord de la France (Tsarfat). Lors du premier synode, les souscriptions des décisions portaient: "*Ces ordonnances ont été examinées et adoptées par les anciens et les savants de Troyes et des environs, par les grands d'Auxerre, les savants de la région du Rhin, les docteurs de Paris et leurs voisins; les rabbins de Lyon, de Carpentras, de Lombardie, des bords de la mer, d'Anjou, du Poitou, et par les grands de la Lorraine*". Les décisions furent contresignées, selon un manuscrit par les trois frères célèbres de Ramerupt: Rabbi Salomon, Rabbi Isaac et Rabbi Tam; par Samuel ben Jacob, d'Auxerre; Isaac ben Salomon, de Sens; Isaac ben Néhémia, de Dreux; Menahem ben Peretz, de Joigny, etc..... En son temps, Rachi avait répondu aux treize questions posées par les rabbins d'Auxerre. Depuis de nombreuses années les juifs s'étaient fixés à Auxerre. Ils y occupaient une rue toute entière qui portait leur nom. Les juifs occupaient, au milieu même de la cité, une place importante, et leur synagogue devint plus tard l'église Saint-Regnobert. L'évêque Hugues de Noyers les souffrait avec peine si près de lui et il obtint du comte Pierre de Courtenay qu'il les chassa de ce lieu (vers 1200). C'est après cette expulsion qu'ils se retirèrent dans la rue Saint-Jacques qui reçut plus tard le nom de "*Rue des Juifs*" ou "*du Puits-des-Juifs*", à cause d'un puits qui s'y trouvait. Le Quartier Juif dans la cité se trouvait donc près de la Porte Fechellé ou fiscale et la synagogue se situait un peu plus haut. Selon le Cartulaire d'Auxerre, la rue principale du Quartier juif était: "*La rue des Juifs*". La "*Rue du puits des Juifs*" est devenue la "*Rue du Pont*". La synagogue était située un peu plus haut presque dans le milieu de la ville médiévale. Le Cimetière Juif : En 1253, la Princesse Mahault ou Mathilde, fille du Comte Pierre le donna aux Ecoliers, dit les Bons Enfants d'Auxerre situé "*Place des Cordeliers*". Cette place recouvrait l'ancien cimetière Juif d'Auxerre. Ce Cimetière Juif n'était pas loin des Jacobins. Par ordonnance de 1223, Mathilde, comtesse d'Auxerre, permit à ses juifs de prêter aux chrétiens au taux de 3 deniers d'intérêt par livre, par semaine, c'est-à-dire 13 sous par livre pour un an, ce qui fait plus de 60 pour cent, taux déjà assez raisonnable. Ce taux, dans la plus grande partie de la Bourgogne, était le taux légal en l'an 1306. Aussi leur gardait-on une haine qui éclatait toutes les fois qu'on le pouvait. En 1398, les habitants obtinrent enfin du Roi des lettres-patentes pour les expulser de la ville, « *attendu que leur commerce était nuisible aux gens du pays*». La populace fut autorisée à brûler leurs papiers et leurs débiteurs furent déclarés libérés ! Depuis ce temps-là il ne fut plus fait mention des Juifs dans l'histoire de la ville.



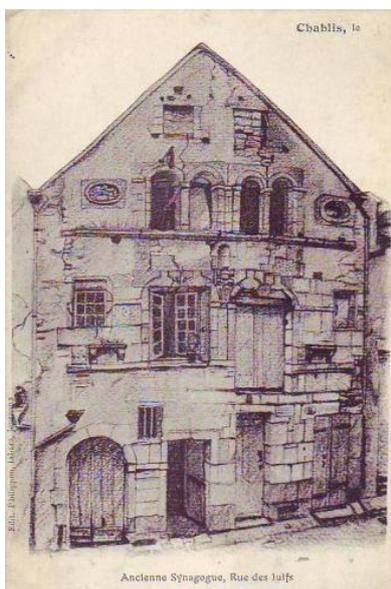
Inscription juive dans la Tour de l'Horloge à Auxerre

Chablis (Yonne)

La "Rue des Juifs"

La "Rue des Juifs" débutant à la "Porte de Noël" aboutit sur les bords de la rivière Serein et borde la muraille construite entre 1405 et 1423. La tradition veut que dans l'ancienne "Rue des Juifs" se trouvait la synagogue. Une maison construite au XV^{ème} siècle aurait appartenu à un vigneron juif et fut appelée "La Synagogue". Une autre légende raconte que pour la somme de 300 francs le roi Louis IX acheta un juif du Comte de Chablis. Les Juifs furent expulsés de Chablis en 1306, ils ne revinrent jamais.

Outre, le vin, la ville de Chablis avait un autre avantage, c'était un lieu de pèlerinage. La Collégiale Saint Martin fut fondée au IX^{ème} siècle sur un ancien sanctuaire consacré à saint Loup, l'église Saint-Martin de Chablis était une possession de la Cathédrale Saint-Martin de Tours qui y avait abrité les reliques de ce saint durant les invasions normandes. Les Juifs de Chablis pouvaient donc servir de changeur, de banquier ou de prêteur tant pour les pèlerins que pour les habitants de la ville et sa région. Chablis était un point de passage pour se rendre à Vézelay par les abbayes et les églises de la région.



Maison dite "La Synagogue" à Chablis

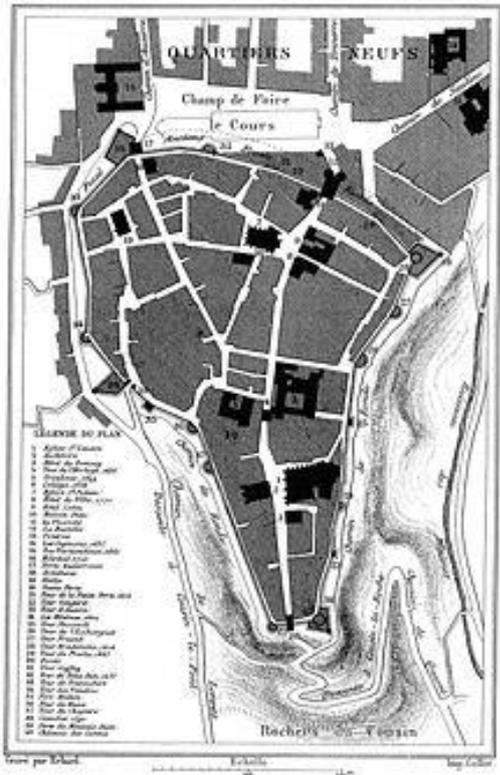


"Rue des Juifs" à Chablis.

Avallon (Yonne)

Une "Rue des Juifs".

PLAN DE LA VILLE D'AVALLON VERS 1750



Plan d'Avallon

Une "Rue des Juifs" à Avallon est citée dans différents actes de vente ou de saisie et situe l'emplacement de cette rue dans les tanneries à Cousin-le-Pont, faubourg d'Avallon. Pour plus de précisions ces tanneries se situaient entre le pont de Cousin et l'importante tannerie Coulbois.

Avallon, en Latin Aballo ou Avallo, département de l'Yonne. Cette localité est citée dans le "Commentaire sur le Pentateuque" de Juda ben Eliézer "Minhat Yéhuda". La Communauté Juive d'Avallon était située dans le Duché de Bourgogne. Cette localité fut visitée au XIIIème siècle par un voyageur juif dont on ignore le nom et qui parlait de la Communauté Juive qui y était établie. Dans un article intitulé; "Les revenus tirés des juifs dans le domaine royal au XIIIème siècle", M. Lazard citait, entre autres, une liste de compte de 1298, où figurait un "Amandus d'Avallon". M.A. Gerson dans son "Essai sur les Juifs de Bourgogne au Moyen-Age" rappelait que parmi les rabbins tossafistes les plus éminents, il y eut: Rabbi Matatia d'Avallon, Rabbi Salomon ben Joseph d'Avallon qui composa une élégie sur les martyrs d'Anjou en 1236. Avallon a également donné le jour à Rabbi Matatia, dont Juda ben Eliézer rapporta les explications bibliques, d'après les commentaires verbales, dans le "Minhat Yéhuda", qu'il publia sur le Pentateuque en 1313. Les juifs d'Avallon furent expulsés du royaume de France 1306 et furent rappelés en 1315 mais en 1386-1387 il n'y avait plus de juifs dans cette ville.

Tharot (Yonne) et Chassigny (Yonne)

Une *“Présence Juive”*.

Dans son étude : *“De l'état des Juifs de Bourgogne lors de leur expulsion du Duché en 1306”* Louis de Gouvenain précise : *“ Les habitants de Chassigny, Tharot et autres villages voisins d'Avallon, reçoivent des indemnités pour des dégâts faits par des bestiaux appartenant à des Juifs de cette ville (Avallon), cela nous fait voir que quelques-uns au moins de ces Juifs étaient agriculteurs.....”*



Le château de Tharot.

Tonnerre (Yonne)

Une *“Rue des Juifs”*.

Il y a eu une *“Rue des Juifs”* à Tonnerre : La rue du Grenier à sel s'est appelée *“Rue des Juifs”* ponctuellement dans les années 1680. Pour la période qui concerne le Moyen-Âge, il n'y a qu'une Charte, datant de 1174, de Guy de Chala, comte de Tonnerre, relative à la perception de la taille aux juifs, aux bovins et à la Chevauchée. C'était la charte d'affranchissement des habitants de Tonnerre. Il y était dit que *“les Juifs paieront vingt sols par chef de famille pour sa personne, cinq pour la maison qui lui appartiendra plus la dîme sur la récolte”*. Même si ces dispositions pouvaient paraître onéreuses, elles étaient encore très libérales puisqu'elles permirent aux juifs de résider dans la ville, de posséder des immeubles et de cultiver la terre. Guy de Tonnerre y trouva bon compte pour ses finances. Au mois d'avril 1378, Jehan le juif et sa femme Jehanne Du Drac s'opposèrent à la vente de la seigneurie de Tonnerre par Marguerite de Châlon.



La Fosse Dionne à Tonnerre.

Vermenton (Yonne)

Une "Présence Juive".



Château de Vermenton.

Cette localité renfermait une communauté Juive au Moyen-Age. Cette communauté est citée par l'Office du Tourisme de Vermenton. Des historiens ont identifié Juda Ben Jacob de Vermenton. Il copia l'ouvrage talmudique "*Sefer Hanyar*" pour Joseph Ben Mattatya de Trèves en 1392. Roger Kohn dans son article sur les Manuscrits hébreux paru dans son étude sur les Juifs en France du Nord à la fin du XIVème siècle soulignait: "*Deux manuscrits ont été écrits par un même scribe pour Joseph, fils de Mattathias de Troyes (Trèves). Le copiste s'appelle Juda, fils de Jacob de Vermenton. Il n'est pas connu par ailleurs, mais d'autres "Vermanton" le sont, comme Samuel de Vermanton à Châlon en 1392, Salomon de Vermenton dans le bailliage de Senlis et Abraham de Vermenton, autorisé à résider dans Besançon en décembre 1394*". En 1389, on trouve à Crémieu en Isère un juif de Bourgogne : Joton de Vermenton, non loin d'Auxerre. Dans son article sur les "Juifs de Lyon" Fleury La Serve cite aussi un "Josson de Vermenton": "... Et quand il eut montré audit maître Gérard ledit arrêt et les clauses desdites compositions, accords et ordonnances touchant le fait des Juifs, il fit semblable commandement, comme dessus, audit maître Gérard, et lui défendit, de par le Roy qu'il en attempât "aucunement contre la teneur desdits arrêts et compositions induitement. Et semblablement il fit commandement à plusieurs juifs qui étaient présents, c'est à sçavoir à Jossopn de Montmeillan, Josson de Vermenton, Balmon Moyses, Mousse Samsin et Abraham Noblet, qu'ils ne attempassent aucunement contre la teneur dudit arrêt, et qu'ils feissent sçavoir auxdits juifs". Quelques membres de la Communauté de Vermenton furent les banquiers et les prêteurs d'argent à l'Abbaye de Reigny.



Abbaye de Reigny près de Vermenton.

Méré (Yonne)

Une "Ruelle des Juifs".



Sur un vieux cadastre de Méré ne figuraient que trois noms, soit Rue des Fossés, Grande rue et Rue des Juifs. Aujourd'hui toutes les rues du village ont un nom, et la "Rue des Juifs" est devenue "Ruelle des Juifs". Les Juifs de Méré devaient être les agents payeurs de la Commanderie templière de Fontenay-Près -Chablis.

Ligny-le-Châtel (Yonne)

Une "Rue des Juifs".





Cette rue est citée par le R.P. Cornat dans *''Histoire de la Ville de Ligny-le-Châtel, dépt de l'Yonne''*. Il écrit : *''Les israélites étaient multipliés en France au Moyen-Âge. Ils habitaient dans les villes et les bourgs un quartier spécial, delà les dénominations de rue des Juifs, rue de la Juiverie rue de la Synagogue. De plus, ils pratiquaient la banque, l'usure, le recel et toutes sortes de brocantes plus ou moins légitimes. Longtemps après la disparition des Juifs leur rue a été appelée rue des Bouteleux du nom d'une famille qui l'habitait. Les terres de l'Eglise étant interdites aux Juifs, ceux-ci vivaient sur les terres royales ou comtales quand cela leur était permis. A Ligny-le-Châtel les juifs étaient des agents financiers des moines cisterciens de l'abbaye de Pontigny. Pour confirmer les faits marquants de la cité, les édiles ont aussi décidé de nommer une rue ''des Pastoureaux''*. Des membres de la Communauté juive de Ligny-le-Châtel étaient les agents payeurs de l'Abbaye de Pontigny.

Maligny (Yonne)

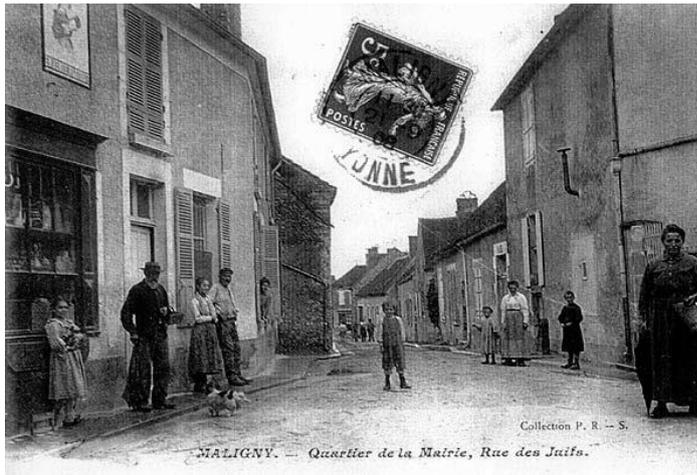
Une *''Rue des Juifs''*.



Mdcollection

www.delcampe.net

Rue des Juifs à Maligny

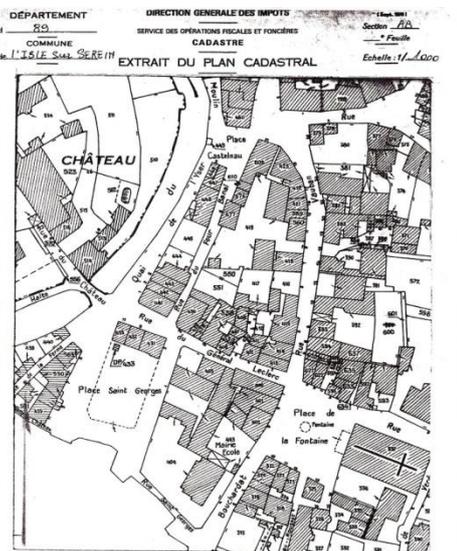
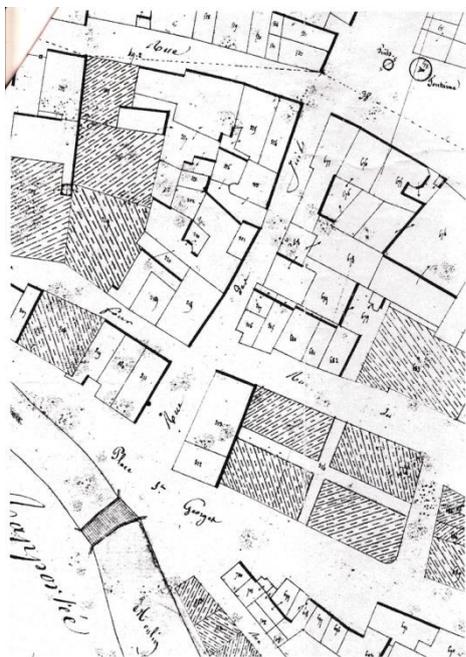


Rue des Juifs à Maligny.

La "Rue des Juifs" à Maligny est devenue la "Rue de la Mairie". Elle part de l'angle nord-ouest de la halle et va au moins jusqu'à l'intersection avec la rue de Bourgoigne. Sur un plan de 1861, elle porte encore le nom de "Rue des Juifs" et son nom est encore visible près de l'actuelle porte du caveau qui est celle de la Mairie dans la pierre de parement frontale.

L'Isle-sur-Serein, L'Isle-sous-Montréal (Yonne)

Une "Rue des Juifs" ou une "Rue du Puits des Juifs".





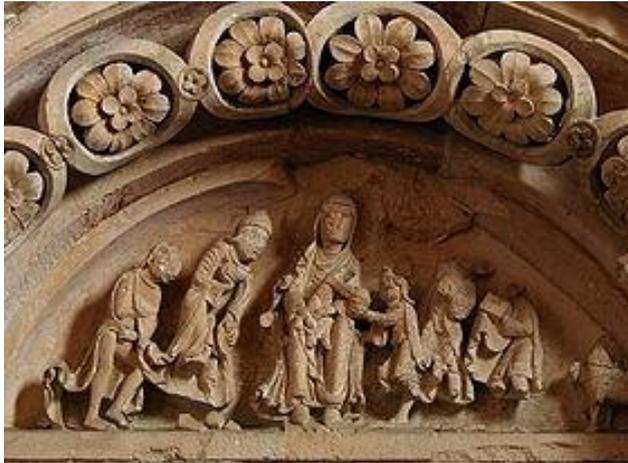
La "Rue des Juifs" à l'Isle-sur-Serein.

A l'origine, l'Isle-sur-Serein (autrefois l'Isle-sous-Montréal) ne fut qu'un château élevé sur la rive droite du Serein et que l'on entourait, à l'Est, d'un bief qui le convertit en un îlot au milieu de la rivière. Plus tard, un bourg s'éleva sur la droite de celle-ci, et sur le versant Est de la vallée s'éleva ainsi une ville encerclée de murs dont il reste des vestiges encore très visibles et assez intéressants. Les noms des rues rappellent certaines constructions de l'époque et qui ont disparu : Rue de la Poterne, rue du Four-Banal, Rue du Calvaire, rue des Maignins, rue du Puits-des-Juifs, rue du Crot-Cullière, rue des Rollots, etc. Malheureusement, les municipalités, qui se sont succédées, ont cru bien faire, après la Grande-Guerre, en débaptisant ces vieilles artères aux noms pittoresques et évocateurs d'un grand passé local, pour les désigner sous les noms de célébrités dont quelques-unes furent plus éphémères sans doute et moins stables dans la mémoire des générations que les noms qu'ils remplacèrent. La route d'Avallon à Noyers traverse l'Isle dans toute son étendue, les rues en sont généralement bien tenues. On en compte dix : 1) la grande rue qui venant d'Avallon se prolonge jusqu'à la rue de Bessy. 2) la rue du calvaire ; 3) rue des Magniens ; 4) rue de la Poterne ; 5) rue des Rolots ; 6) rue de Bessy n'est que la prolongation de la grande rue et se dirige de par devers Noyers ; 7) rue du quai ; 8) rue du Puits des Juifs ; 9) rue Crot Cuillère et 10) la place St Georges. En 1394, à la suite de l'expulsion des Juifs de France, à l'Isle-sur-Serein (Yonne), un *sergent "avoit levez et extorqués soubz ombre de la puissance de mon dit Seigneur (=le duc de Bourgogne), des Juifs pour les laisser passer par la presvosté dudit Ysles", dix écus"*.

Vézelay (Yonne)

Une "Présence Juive"

Les Archives départementales de la Côte d'Or conservent sept pièces en parchemin relatives à la séquestration des biens des Juifs de Bourgogne en dehors de Dijon; l'enquête secrète sur les Juifs de Baigneux, Darcey et Salives, et inventaire des objets saisis chez eux; le journal des dépenses de bouche, faites par les exécuteurs du fait des Juifs dans le bailliage d'Auxois, de Vézelay, de Joigny, etc...; fragment de l'inventaire des biens de Jasunot, juif et quittances données par Perrenot, etc., des sommes provenant de ces confiscations. Il est plus raisonnable de penser que des Juifs habitaient à Saint-Père-les-Vézelay, près de la Cure.



Des "Synagoga" (représentation d'un juif) dans la cathédrale de Vézelay

Saint-Julien-du-Sault (Yonne)

Des "Synagoga" et un "Arbre de Jessé".

Dans l'église de Saint-Julien-du-Sault, de nombreux vitraux représentent des "synagoga". En ville en face l'église, sur deux faces d'un poteau cormier, il y a deux statuette en bois l'une représente Moïse et l'autre : Aaron. Il y a aussi dans ce village un "Arbre de Jessé".



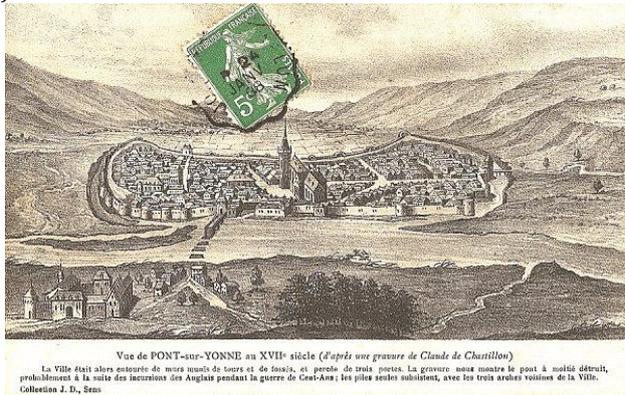
Moïse



Aaron

Pont-sur-Yonne

Judaea Navalis



Pont-sur-Yonne



Médaille "Judaea Navalis"

Le 24 septembre 1394, les Juifs de France furent contraints à l'exil. Ceux qui furent trouvés dans le Royaume après l'expulsion servirent d'otages au versement des sommes réclamées par le Roi. Parmi eux, se trouvaient : Mousse Cristofle, Dieudonné de Lorraine dit "d'Auxerre", David de "Salins", Benoît de "Bâgé", Héliot de "Montargis", David Lévi dit de "Melun" ou Hagin de "Bourg". Peu après la publication de l'édit définitif d'expulsion des Juifs du Royaume de France et de Navarre, il restait encore quelques Juifs à Sens en janvier 1395, ceux-ci se préparaient à partir pour la Franche-Comté, la Savoie ou le Piémont. Des historiens citent des Juifs en 1396 dans cette région tels qu'Elyot de Gap, Moreau de Laon dit de Port, Vivant de Montréal et Benion de Salins. Nous connaissons la présence de Juifs dans l'Yonne par la lettre de rémission d'un laboureur de Pertes, près de Melun. L'historien Roger Kohn, dans son importante étude : *"Les Juifs dans la France du Nord dans la seconde moitié du XIV^e siècle"*, relève cette anecdote : *"Rousseau s'était loué un demi-franc par jour pour conduire une vieille juive de Melun à Sens où elle devait trouver aucuns autres Juifs et Juyves pour certaine ordonnance que nous avons sur ce faire, se partoyent hors de nostre Royaume. La pauvre juive chevauche le cheval de Rousseau quant, après Pont-sur-Yonne, son guide l'agresse, car "estoit vieille et ancienne". Il la laisse pour morte et lui ôte sa robe où elle avait cousu des écus. La victime parvint à recouvrer ses esprits et fait arrêter son agresseur qui pour se justifier affirme avoir agi par rancoeur, car les juifs l'ont descoint près que de toute sa chevance pour usures"*. Dans une première étude, Roger Kohn précise : *"Elle chevauche le cheval de Rousseau, assises sur deux sacs contenant sa fortune (environ douze francs) quand Rousseau l'agresse....."* C'étaient les Juifs de Bourgogne que cette "vieille et ancienne" juive voulait rejoindre. En 1394, la monarchie de droit divin mettait fin à une présence juive en France depuis plus de huit siècles. A Pont-sur-Yonne, il fallait payer le péage corporel pour passer le pont. Ce péage était réservé à l'entretien des lépreux, ceux-ci résidaient dans la léproserie aux abords de la ville.

Des vigneron et des terrassiers de Pont-sur-Yonne trouvaient parfois des pièces de monnaie romaine. En 1863, il a été exhumé une médaille nommée : *"Judaea Navalis"*. Cette médaille en bronze moyen porte sur le côté la mention : *"T. CAES(ar) IMP(erator) AVG(usti) F(ilius) TR(ibunitiâ) P(otestate) COS(ul) VI CENSOR"*. Tête de

l'empereur laurée, à droite. Revers : *JVDAEA NAVALIS* : un palmier au pied du même palmier duquel une femme assise et au pied de même palmier, de l'autre côté un amas d'armes. C'est généralement le symbole de la Judée vaincue. A l'exergue S.C senatûs consulto). Une polémique a été lancée pour savoir si les Juifs avaient une marine et s'ils s'étaient battus sur mer ? Selon certains numismates et historiens il aurait du être frappé : "*Judoea (capta et victoria) novalis*". Cette médaille prouverait-elle une présence juive à Pont-sur-Yonne ?

Guillon (Yonne)

Une "*Rue des Juifs*".

Le nom de la "*Rue des Juifs*" aurait été dénommée à début du XXème siècle selon une délibération du Conseil Municipal de Guillon.

Courson-les-Carières (Yonne)

Une "*Présence juive*".

Différents historiens font mention d'une présence juive au Moyen-Âge à Courson-les-Carières. La personnalité la plus connue fut Jacob ben Salomon connu sous le nom de Jacob de Courson. Ce tosafiste français est né à Courson au XIIème siècle. Il a surtout laissé sa trace entre 1180 et 1250. Il fut l'élève de Samson de Sens et le professeur de Meïr de Rothenbourg. Il fut l'auteur de tosafot (suppléments) réunies sous le titre "*Shittah Mekubbezet*". Il rédigea aussi un traité nommé : "*Nimukim*" contenant des commentaires sur le Talmud, il fut aussi l'auteur d'un traité nommé "*Matbéa*" concernant des décisions talmudiques. Jacob de Courson a entretenu une longue correspondance avec Judah Scheneor ou Judah l'ancien.



Château de Courson les Carrières.

Saint-Georges-sur-Yonne (Yonne)

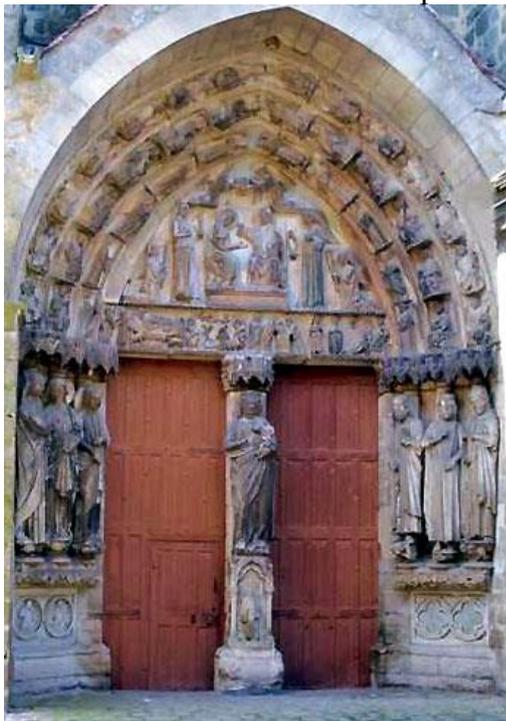
Une "*Présence Juive*".

Emile Lévy fait état de la présence de plusieurs juifs dans l'Yonne notamment à St-George-sur-Yonne, canton d'Auxerre. Sans preuve tangible, les juifs sont pourtant nommés dans certaines censives de cette région.

Villeneuve-l'Archevêque (Yonne)

Une *''Présence Juive''*.

Il n'y a aucune preuve concernant une présence juive à Villeneuve-l'Archevêque pourtant différents textes notamment ceux de Nathan l'Official laissent à penser qu'il pouvait y avoir plusieurs sujets juifs dans cette localité. Il est fort possible que cette "juiverie" se tenait sur les bords de la Vanne près du quartier des Tanneries. Nathan l'Official dans son *"Joseph Hamékané"* (Joseph le Zélateur) citait Villeneuve: *"J'ai prêté, dit Joseph Ben Nathan l'official à l'Archevêque de Sens, vingt livres à un citadin qui demeure sous ton autorité, à Villeneuve, moyennant la moitié des bénéfices"*. Joseph ben Nathan l'Official était le bailli des Juifs pour l'Archevêque de Sens. Il s'agit ici de Villeneuve-l'Archevêque qui était sous son autorité. L'Archevêque de Sens témoigna une rare bienveillance à Nathan l'Official. Il est possible que cet Archevêque fût Gauthier de Cornut, si bien disposé pour les juifs, et qui participa à l'attaque contre le Talmud en 1240. Il administra le diocèse de Sens de 1221 à 1241. Il semble que les Juifs de Sens et des environs jouirent pendant longtemps d'une situation fort prospère. Le 10 août 1239, Louis IX avec toute sa cour accueillit à Villeneuve l'Archevêque la couronne d'épine qu'il avait achetée à l'empereur Baudouin II, empereur de Constantinople. Le reliquaire fut porté en grande pompe dans l'Eglise de cette ville. Le lendemain, le roi et son frère Robert 1^{er} d'Artois portèrent la relique en chemise et pieds nus jusqu'à la Cathédrale de Sens. Arrivé à Paris, Louis IX fit construire un écrin pour cette couronne : la Sainte Chapelle.



Portail de l'Eglise de Villeneuve l'Archevêque.

Montréal (Yonne)

Une "Présence Juive".



Château de Montréal.

Bien qu'il n'y ait aucune trace archéologique ni de preuve écrite, il est fort probable qu'il y ait eu une présence juive à Montréal. En 1394 parmi les juifs qui quittent le royaume de France, se trouvent un certain : "Vivant de Montréal". Les historiens parlent aussi de groupements juifs dans le pays icaunais à l'époque mérovingienne notamment à Sens. La légende raconte que le nom de Montréal vient justement de cette période lorsque la reine Brunehilde, régente du royaume d'Austrasie et de Bourgogne, possédait une vaste propriété à Epoisses. L'historien Courtépée écrit qu'elle aurait séjourné dans un lieu qui fut appelé plus tard Mont-Royal. Elle y serait passée avec son petit-fils, le roi Thierry à la fin du VI^e siècle : " *La Reine Mère et son petit-fils Thierry s'y rendaient depuis Époisses. C'est peut-être de ce séjour que ce lieu aura changé son nom celtique en celui de Mons Regalis*". Quelque fut la raison, ce lieu fut édifié près d'une motte castral couronnant la colline, et dont il ne reste malheureusement aucun vestige. Courtépée, qui a beaucoup étudié les faits et gestes de la Bourgogne, croit avoir trouvé la trace de cette première forteresse, qui fut assaillie par les Normands vers 888 : " *Un vieux manuscrit dit qu'elle fut ruinée par les Normands ou les Hongres, et rebâtie par Anséric I^{er} qui la place auprès de l'église, sur le sommet de la montagne*". Au XI^e siècle, Montréal devint le fief de la famille des Anséric : celle-ci fit reconstruire le château et fonda le Prieuré augustin de Saint-Bernard qui avait droit de patronage sur sept paroisses environnantes. En 1068, Anséric II créa le chapitre de Montréal. Anséric III, de retour de la deuxième croisade, entreprit la construction de la Collégiale. Anséric V fut grand sénéchal de Bourgogne à la fin du XII^e siècle et Anséric X fut dépossédé de ses biens en 1255.

En Puisaye (Yonne)

Une "Présence Juive".

M. De Guerchy, vice-président de la Société des Sciences Historiques et Naturelles, évoque dans le bulletin de son association une présence juive au Moyen-Âge en Puisaye : " *Les Lombards et les Juifs à Auxerre et en Puisaye*."

Les Juifs furent les seuls banquiers dans les premiers siècles du Moyen-Âge. Ils avaient même à Auxerre une synagogue mais ils furent persécutés comme dans le reste de la France.

A partir du XIIIème siècle, les lombards, venus d'Italie du Nord, leur font concurrence. Non seulement ils sont banquiers, mais font le commerce du bois en Puisaye où ils ont également des forges, en même temps qu'ils sont joailliers. La banque, entre leurs mains, aboutissant facilement à l'usure, leur attira des poursuites et des confiscations analogues à celles qui frappaient les Juifs."

Chambres (Yonne)

Une *"Présence Juive"*.

Dans le rôle de la Taille des Juifs sur la Rive droite de Paris en 1292, il se trouve un certain Samuel de Chambres (près de Joigny) imposé pour 30 s. Il est fort possible que ce Samuel n'était pas le seul juif résident à Chambres au Moyen-Âge.

Nuilley (Neuilly) (Yonne)

Une *"Présence Juive"*.

Des juifs sont recensés, au Moyen-Âge, à Nuillery afin de régler la censive dans cette ville.

La vie des Juifs en Bourgogne fut vraiment très intéressante culturellement et culturellement. Mais cela c'est une autre histoire.....

Frédéric VIEY
Janvier 2020